



Communiqué de presse

11 juin 2014

## Pages Jaunes : des solutions trouvées pour démarquer les professionnels du déménagement

### Une bonne nouvelle pour la Profession !

Grâce à l'union des professionnels et à la persévérance de la CSD qui s'est entourée de l'ensemble des groupements commerciaux, la société Pages Jaunes, après avoir compris nos griefs, va mettre en place des solutions pour répondre à notre demande.

A partir de novembre 2014, lorsqu'on cherchera « déménageurs » dans l'annuaire des Pages Jaunes (print et web), **les annonceurs du secteur inscrits au registre national des transports seront automatiquement et gratuitement démarqués des autres déménageurs et de toutes autres professions (loueurs...), grâce à une mention qualitative de type « déménageur professionnel ».**

- Ainsi, lorsque les déménageurs achèteront une annonce **print**, cette mention sera mise en valeur à côté du nom de leur entreprise, dans le respect de la charte graphique des Pages Jaunes, ce qui rassurera le lecteur.
- Pour l'achat d'une annonce sur l'annuaire **web**, un « rollover » (action qui se déclenche lorsque le curseur de la souris survole une zone de l'écran) précisera «déménageur professionnel inscrit au registre national du transport», rendant compte immédiatement de ce gage de légalité.

**Par ailleurs, en plus de l'obligation de présenter le justificatif de l'inscription au registre, les contrôles internes aux Pages Jaunes seront renforcés pour éviter les fraudes, en partenariat avec la CSD.**

La Chambre Syndicale se félicite des mesures obtenues qui permettront aux adhérents d'avoir une meilleure visibilité professionnelle et aux utilisateurs des Pages Jaunes de choisir leur prestataire en toute conscience.

### Contact presse

Varùna LUTKUS - 01 49 88 24 30 / 06 80 06 33 29  
[communication@csdemenagement.fr](mailto:communication@csdemenagement.fr)

---

#### A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, la relocation, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises, soit les deux tiers du secteur. La CSD est par ailleurs membre de la FNTR, de la CGPME et de FEDEMAC (*fédération européenne des professionnels du déménagement*).

[www.csdemenagement.fr](http://www.csdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public